

Québec, le 26 avril 2005

Envoi par courrier et par courriel

Monsieur Luc Bergeron,  
Direction de la Capitale-Nationale  
Ministère des Transports  
475, boulevard de l'Atrium, 2<sup>e</sup> étage  
Charlesbourg (Québec) G1H 7H9

Objet : Projets d'amélioration de la route 175 des kilomètres 60 à 84 et 84 à 227

---

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 19, 20, 21 et 22 avril dernier sur le projet précité, la commission du BAPE, chargée de l'étude du dossier précité, a reçu les questions suivantes :

1. Un saisonnier du Camping Stoneham se préoccupe de l'implantation de la route à quatre voies séparées sur les perspectives visuelles de ce site.

En ce sens, est-ce que le ministère des Transports peut garantir aux campeurs que la nouvelle route ne sera pas visible du camping, plus particulièrement du côté est sud-est ?

2. Près du secteur du Mont Wright, l'emprise de la nouvelle route serait moins large car le terre-plein aurait une largeur de 4 mètres, et ce, dans le but de minimiser les impacts de déboisement. À partir du kilomètre 62,5 le terre-plein séparant les deux voies aurait une largeur approximative de 18 mètres.

Hormis les coûts de construction, pourquoi le ministère des Transports ne ferait-il pas également un terre-plein de 4 mètres dans le secteur du Camping Stoneham et pourquoi pas sur toute la distance relative à la région de Stoneham, c'est-à-dire du kilomètre 60 au kilomètre 75, afin de minimiser le déboisement et l'impact sur le paysage ?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, compte tenu de la deuxième partie de l'audience publique débutant le 25 mai prochain.

Nous vous remercions de votre diligence et vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.



Coordonnatrice du secrétariat de la commission

c.c. : M. Claude Sirois